



## 5 prix récompensent l'Union Mutualiste Retraite pour sa stratégie d'investissement

Union  
Mutualiste  
Retraite

Entre décembre 2005 et novembre 2006, l'UMR a été distinguée par 5 prix pour sa gestion d'actifs financiers.



- Le **prix du meilleur fonds de retraite français** lors des IPE Awards à Berlin, le 1<sup>er</sup> Décembre 2005.



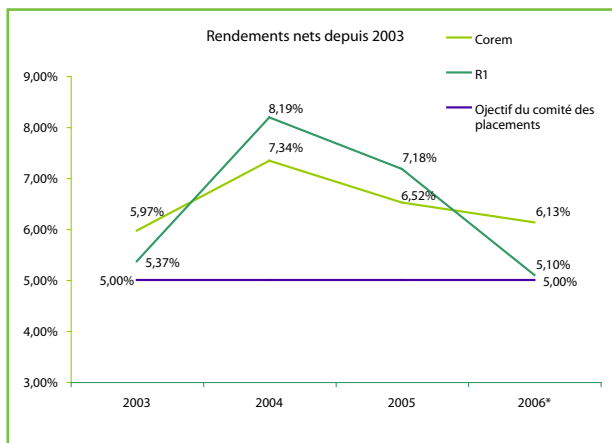
- Le **prix «Investisseur institutionnel de l'année»** lors du Forum de la gestion institutionnelle à Paris, les 15 et 16 Mars 2006.



- Le **prix de meilleur fonds français en investissement immobilier** lors des IPE Real Estate Awards à Amsterdam, le 15 Juin 2006.
- Le **prix du meilleur investisseur européen** dans la catégorie «moins de 500 Millions d'€uros» lors des IPE Real Estate Awards à Amsterdam, le 15 Juin 2006.



- Le **prix du meilleur fonds de retraite français** lors des IPE Awards à Paris, le 30 Novembre 2006.



Chaque année, les Trophées IPE récompensent les meilleurs fonds de retraite européens en attribuant un prix par pays. Pour la deuxième année consécutive, c'est le régime Corem, géré par l'Union Mutualiste Retraite, qui est distingué pour la France. Ce nouveau prix vient confirmer l'excellence de la stratégie d'investissement de l'UMR.

Pour Vincent Ribuo, Directeur des Investissements de l'UMR, cette nouvelle récompense vient saluer « la qualité de notre approche de gestion des actifs sous contrainte de passif du régime Corem, ainsi que

l'excellence de notre pilotage de long terme. » En 2005, le rendement net comptable du Corem s'est établi à 6,52 % confirmant les résultats remarquables des années précédentes.

\* Chiffres prévisionnels pour l'année 2006.



# Chiffres-clés de l'UMR

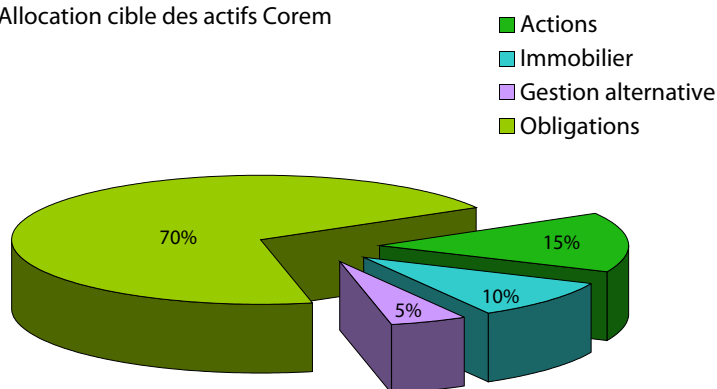
## L'UMR gère 3 régimes de retraite complémentaire (2005)

- 378 179 sociétaires (dont 231 749 cotisants)
- 230,4 M€ de cotisations encaissées
- 180,9 M€ de rentes versées
- 6 493 M€ d'actifs sous gestion
- Un rendement net de 6,52% (Corem) et 7,18% (régime R1) comparé à un taux moyen de 4% observé sur le marché

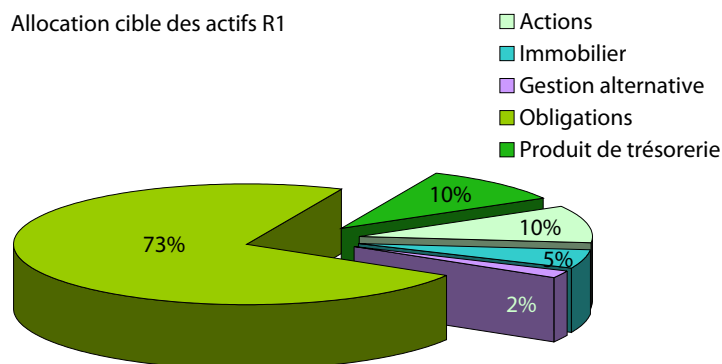
## Une connaissance fine des actifs sous gestion

Depuis 2007 la poursuite de la politique de gestion des actifs de l'UMR a été consacrée, telle que définie par le conseil d'administration, en fonction des recommandations du comité des placements et afin de satisfaire à l'objectif de rendement net de 5%.

Allocation cible des actifs Corem



Allocation cible des actifs R1



Le comité des placements a lui-même été aidé dans ses travaux par la société Mercer, dont l'étude sur l'adéquation de l'actif au passif a été actualisée et a débouché sur une allocation stratégique cible des actifs des deux principaux régimes de retraite gérés par l'Union (R1 et Corem).